



Procès-verbal du CONSEIL MUNICIPAL

DU jeudi 29 Août 2024

Tous présents

Président : Corinne Paratte

Secrétaire : Benoît THIERY

La séance débute à 20h05

Approbation du PV du jeudi 11 juillet 2024

1- Micro crèche APD

Une réunion s'est déroulée, le mercredi 28 août en présence du maître d'œuvre (Cabinet AACT+), de Soliha qui nous assiste dans ce dossier, afin de revoir les plans qui composent l'Avant-Projet-Définitif (APD) de la réhabilitation de la maison Lornot. Les discussions se sont orientées pour tenir compte des remarques de la PMI concernant l'aménagement de l'espace dédié à la micro crèche). Les aménagements des espaces ont été revus, des remarques ont été ajoutées, le conseil municipal a jusqu'au 18 septembre pour arrêter le projet définitif.

Grace aux derniers éléments SOLIHA doit réaliser une simulation concernant les divers financements auxquels nous pourrions prétendre.

En parallèle de cela, une réunion devra être organisée prochainement avec la CAF pour définir le contrat de gestion de la micro crèche et également pour discuter des nouvelles conditions d'attributions de subventions dont les modalités ont changé courant juillet 2024.

Ce projet de transformation de la Maison Lornot va nécessiter le déménagement des ateliers municipaux, plusieurs solutions sont à prévoir.

2- Point PLU

Le PNR a informé la commune que le PLU actuel n'est plus en accord avec le schéma de cohérence territoriale (SCoT). Celui-ci devra être modifié d'ici les 3 prochaines années sous peine de devoir refaire une révision complète du PLU. La principale raison de ce désaccord réside sur l'aménagement des zones urbanisables. Les modifications demandées ne pourront plus être soumises au travers du processus simplifié. Ceci devra être fait au travers une modification de droit commun, qui va nécessiter un allongement des délais. Un dossier devra être redéposé en septembre.

3- Travaux chemin forestier

Le montant des subventions de la Région devrait passer de 40% à 50% du coût des travaux. La demande de subvention devra être déposée fin Septembre par l'ONF qui s'occupe de notre dossier. Le montant des travaux est à chiffrer vu la dégradation du chemin depuis la première étude datant de 2022.

Une réunion devra être planifiée avec la commune du Russey et l'ONF afin de revoir le dossier et la répartition de la prise en charge des travaux.

4- Travaux 7ème classe

Les travaux de la 7ème classe sont terminés. Le préau a été réaménagé afin accueillir la salle de motricité. Le programme de la chaufferie bois sera adapté.

Des travaux ont été aussi réalisés aux toilettes du rez-de chaussée afin de remplacer la fontaine lave-mains qui était devenue hors-d'usage.

5- Nouveau recensement projets CRTE

Le recensement de tous les projets de la commune ainsi que leur statut devra être communiqué pour le 20 septembre au département dans le cadre des contrats pour la réussite de la transition écologique.

6- Lotissement Les Droseras

Le 24 juillet, la réception des travaux de voirie a été signée. Ils sont conformes au permis d'aménager. La compétence voirie revient à la commune. A compter de cet hiver, le déneigement sera réalisé par la collectivité.

7- Points Divers

- Le comice du canton du Russey a lieu le 21 septembre : un arrêté de circulation le long de la RD43E est à prévoir avec le département, les demandes administratives sont en cours.
- Travaux cimetières : des travaux de construction de 3 caveaux ont été commandés à la société RADIX puisque nous ne disposons plus de caveau d'attente disponible.
- Un devis a été demandé pour la taille de plusieurs gros arbres rue de Crêt Barré.
- Les cartes jeunes sont prêtes. Elles sont à retirer en mairie aux horaires d'ouverture.

Fin de séance 22h39

